La Montagne :

Des travaux en perspective pour 2016

- **ROSIERS-D'ÉGLETONS**

Publié le 10/03/2016

Le Conseil municipal s'est réuni dernièrement sous la présidence de Jean Boinet, maire.

Affaires financières. Achat d'un nouveau tracteur : le Conseil à l'unanimité retient la proposition Kubota pour 49.300 € HT et valide l'acquisition d'un équipement de relevage pour 4.500 € HT.

Étude Éco finances : le maire a participé le 8 février à la restitution d'une étude diagnostic de la fiscalité locale. Cette étude avait été initiée par la Communauté de communes de Ventadour sur l'ensemble du territoire communautaire. Une proposition d'Éco finances, de mettre un expert fiscaliste en accompagnement de chaque commune qui le souhaiterait, a été retenue pour les communes.

Réflexion autour d'un parc éolien

Affaires foncières. Projet éolien : le maire a été contacté par la socité EOLFI pour l'implantation de huit éoliennes sur un périmètre concernant les communes de Saint-Yrieix-le-Déjalat, Égletons et Rosiers-d'Égletons pour quatre machines en partie nord de la commune.

Afin de s'assurer de la fiabilité au mieux l'information, le maire propose de rechercher un intervenant ayant l'expérience d'arguments contraires à ceux du promoteur et d'aller rencontrer un (ou plusieurs) collègue ayant un parc éolien en activité et un collègue encore en situation de projet.

Travaux, p rogramme 2016. Accès au centre bourg : une rencontre avec Corrèze-Ingénierie a permis de concrétiser la commande de l'étude préalable. Le maire a saisi la direction des services fiscaux aux fins d'évaluation du terrain concerné par le projet. L'expertise foncière estime qu'une proposition de 10.000 € serait correcte avec une petite marge de négociation.

Salle d'activité associative : le dossier de consultation, préparé par Corrèze Ingénierie, est pratiquement achevé. Le lever topographique nécessaire à l'étude d'implantation du projet est en cours.

Trottoirs du Masmonteil :

Le Syndicat des eaux Rosiers-Montaignac ayant décidé de la réfection du réseau d'eau potable, cet ancien projet devient donc d'actualité. Le Conseil décide de l'inclure dans le programme 2016.